

MÊME AVEC VOTRE VÉLO

VOUS ÊTES CYCLISTES ? PROFITEZ DES NOMBREUX AMÉNAGEMENTS QUI VOUS SONT RÉSERVÉS !

À votre disposition

Pistes ou bandes cyclables, voies vertes, zones de rencontre ou zones 30 vous permettent de rouler en sécurité, comme le long de la ligne de tramway.

Des dispositifs spéciaux

- Double sens cyclable qui permettent aux cyclistes d'emprunter dans les deux sens, une rue à sens unique pour les véhicules motorisés.
- Sas cyclistes qui permettent de se placer devant les voitures aux carrefours.
- Cédez le passage cycliste, dégagement qui permet de tourner à droite lorsque le feu est rouge pour les autres véhicules. Attention cependant à toujours rester vigilants, notamment vis-à-vis des piétons !

QUELQUES RÈGLES POUR CIRCULER EN SÉCURITÉ

UN VÉLO EN BON ÉTAT ET BIEN ÉQUIPÉ contribue à garantir votre sécurité et celle des autres usagers de la route. L'équipement de votre vélo doit comporter :

- deux freins, avant et arrière,
- un avertisseur sonore,
- un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge,
- des dispositifs rétro-réfléchissants : de couleur rouge à l'arrière, blanche à l'avant et orange sur les côtés et les pédales.

Ne transportez pas de passager, sauf sur un siège fixé au vélo. Si le passager a moins de 5 ans, ce siège doit être muni de repose-pieds et de courroies d'attache. Le port d'un gilet réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

- ### POUR BIEN ROULER
- Respectez le code de la route.
 - Circulez sur le côté droit de la chaussée, sans être trop près des bordures de trottoirs et des véhicules en stationnement.
 - Utilisez les bandes ou pistes et double-sens cyclables.
 - Ne slalomez pas entre les voitures.
 - Aux intersections, placez-vous un peu en avant des véhicules pour être vu.
 - Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent déboucher entre deux véhicules.
 - Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants à vélo de moins de 8 ans y sont autorisés.
 - Dans les zones de rencontre, ne roulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité des piétons.
 - Faites attention aux angles morts des bus et camions.
 - Ne circulez pas sur les voies du tram, sauf dans les zones partagées entre le tram et les autres véhicules (voie de circulation foncée).
 - Veillez à traverser les voies du tram bien perpendiculairement pour éviter d'y coincer vos roues et de chuter.



Manon de SERRE-LES-SAPINS



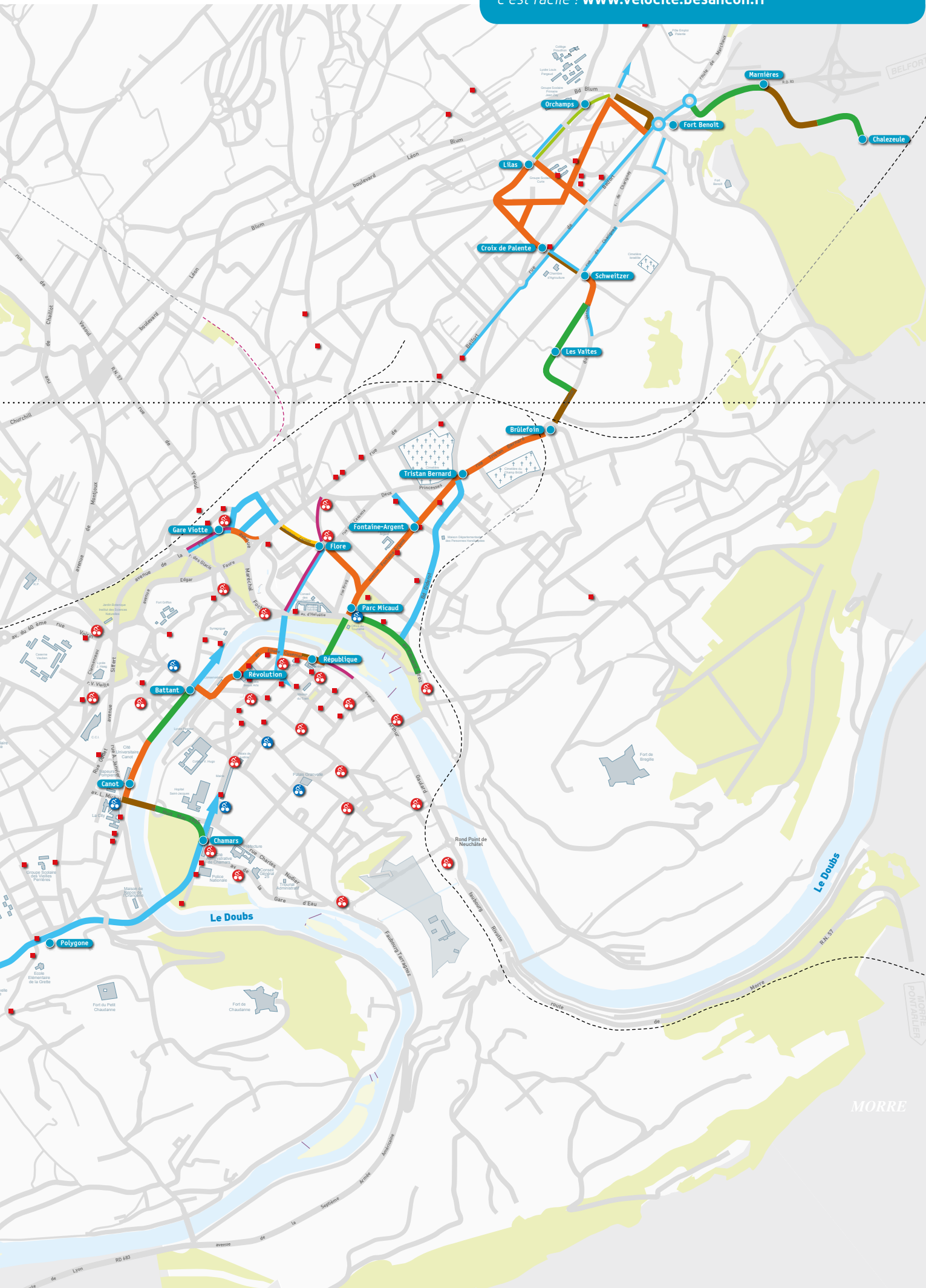
Je dois me rendre à la préfecture. J'aimerais m'y rendre en vélo. Est-ce possible ?



Emprunter un vélo à l'une des nombreuses stations VéloCité, c'est facile ! www.velocite.besancon.fr

Tram et train : embarquez avec votre vélo !

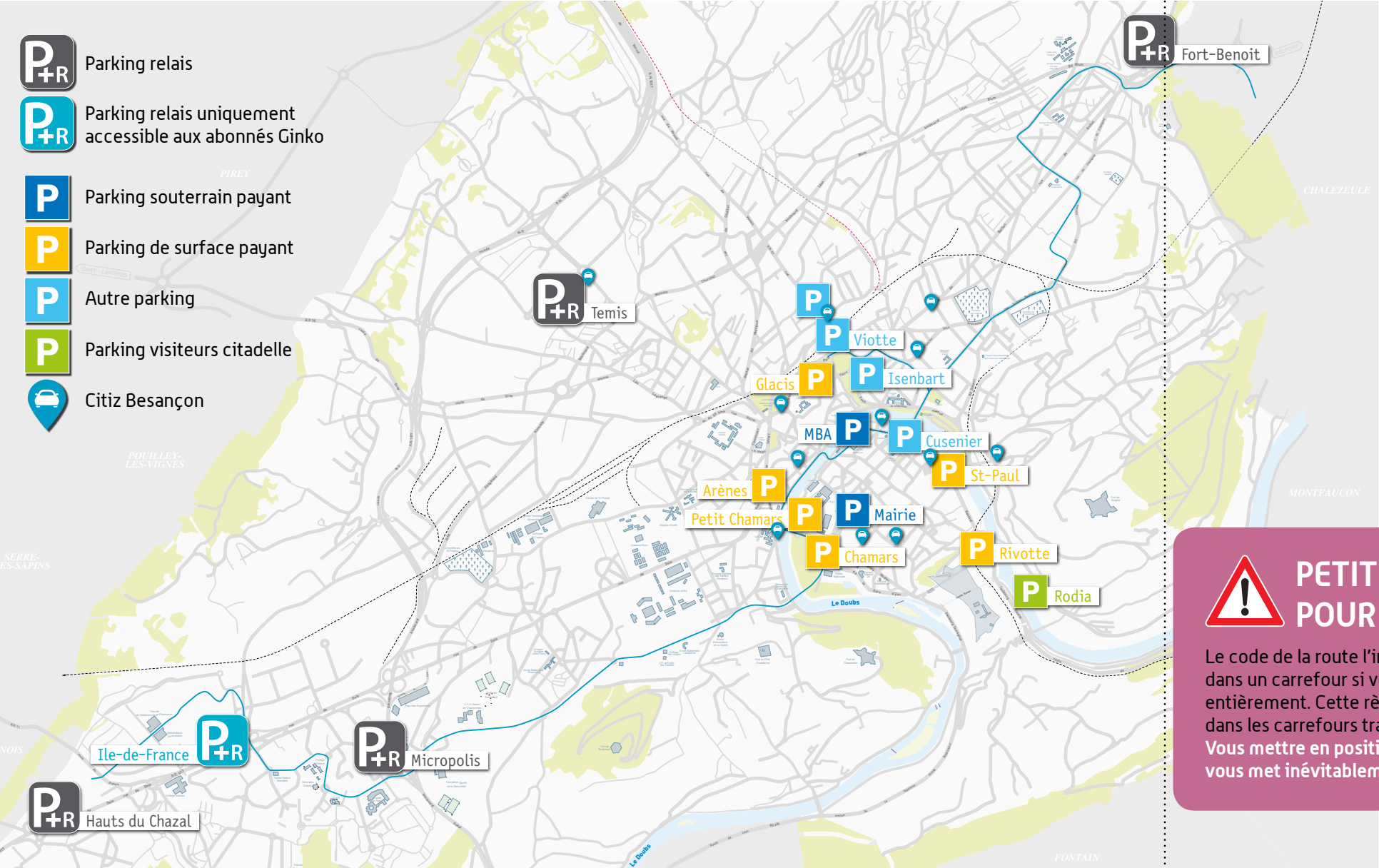
- Si vous venez à Besançon en train, vous pouvez embarquer votre vélo dans le TER.
- Dans le tram aussi, en dehors des heures de pointe, vous pourrez monter avec votre deux-roues.
- Si la place manque dans les rames, utilisez les arceaux ou les abris vélos disposés à chaque station de tram.



LAISSEZ VOTRE VOITURE AU PARKING



- P+R** Parking relais
- P+R** Parking relais uniquement accessible aux abonnés Ginko
- P** Parking souterrain payant
- P** Parking de surface payant
- P** Autre parking
- P** Parking visiteurs citadelle
- P** Citiz Besançon



VOUS ÊTES EN VOITURE POURQUOI NE PAS TERMINER VOTRE TRAJET AVEC UN AUTRE MODE DE TRANSPORT ?

Depuis les parkings de centre-ville

- Rejoignez votre destination à pied, c'est excellent pour la santé !
- Utilisez votre vélo ou un VéloCité (voir le plan vélo au dos), vous en trouverez un peu partout.
- Empruntez les bus ou le tram Ginko (voir le plan au dos) ! Ils passent très régulièrement.

Mieux encore, arrêtez-vous sur l'un des parkings-relais

Sur ces parkings de périphérie, si vous êtes abonnés Ginko ou achetez un ticket « journée », vous bénéficiez :

- d'un stationnement gratuit et gardienné en journée,
- de services complémentaires tels que le pressing et le dépôt de pain,
- et surtout d'un tarif préférentiel sur le réseau Ginko : pour seulement 4 €, tous les passagers de votre véhicule (jusqu'à 7 personnes) se verront remettre un ticket « journée », valable dans tous les bus et tram pour toute la journée ! À ce prix-là, vous allez aimer covoiter !

PETIT RAPPEL POUR VOTRE SÉCURITÉ

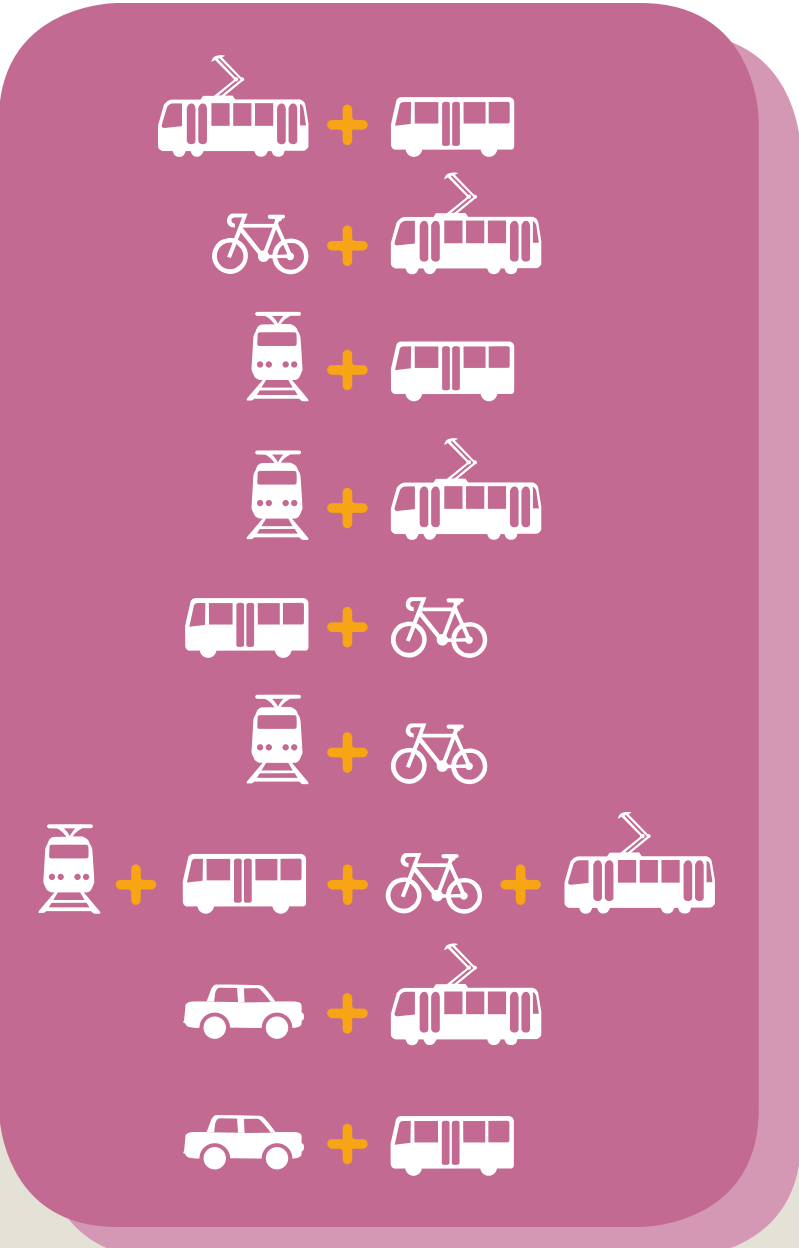
Le code de la route l'interdit : ne vous engagez pas dans un carrefour si vous ne pouvez pas le franchir entièrement. Cette règle est d'autant plus importante dans les carrefours traversés par le tram. Vous mettre en position d'attente sur les rails vous met inévitablement dans une situation à risque.

Citiz : et si vous partagiez une voiture ?

À Besançon, 12 points sont équipés de véhicules Citiz (anciennement AutoCité). Disponibles pour toute personne abonnée, trajets courts ou longs, il vous suffit de réserver le véhicule et de le ramener à son point d'origine après le déplacement. Vous payez en fonction de la distance parcourue et du temps d'utilisation. Les véhicules Citiz (dont 2 sont électriques), c'est simple, économique et écologique.

Pour vous abonner à CITIZ BESANÇON : tél. - 03 81 82 30 00 / courriel : besancon@citiz.fr / site web : www.besancon.citiz.coop 86, Grande Rue - Cour des Carmes - 25000 BESANÇON

DANS L'AGGLO JE PEUX COMBINER...



CONTACT
GRAND BESANÇON - La City
4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon Cedex
03 81 65 07 00 / agglomeration@grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr



MOBILITÉ VOS BONS PLANS POUR LA RENTRÉE 2014

METRAMORPHOSE
GRAND BESANÇON > SEPT. 2014



Retrouvez aussi à l'intérieur les conseils « SÉCURITÉ »

EN TRANSPORT PUBLIC DE BOUT EN BOUT



Nous voulons nous rendre au centre-ville pour faire des courses sans prendre notre voiture. Y a-t-il une solution ?

Guy & Jacqueline d'AMAGNEY



AVEC LE TRAM, LE RÉSEAU GINKO MONTE EN GAMME

Conjugez les modes de transport...

Avec le même titre de transport ou abonnement, et toujours pour le même prix, il est désormais possible de combiner car périurbain (venant d'une commune de la périphérie), bus urbain et/ou tram.

Et si vous utilisez le train dans le périmètre du Grand Besançon, votre abonnement Ginko Sésame, Campus ou Diabolo vous donne aussi accès au TER, et pour le même prix !

Aux pôles d'échanges de Micropolis, de Chamars, de Témis, de la gare Viotte et des Orchamps, mais aussi en de nombreux autres points du réseau, vous passez d'un véhicule à l'autre, en seulement quelques instants et quelques mètres. Facile non ?

Payez 50 % de votre abonnement transport, votre employeur prend en charge l'autre moitié.

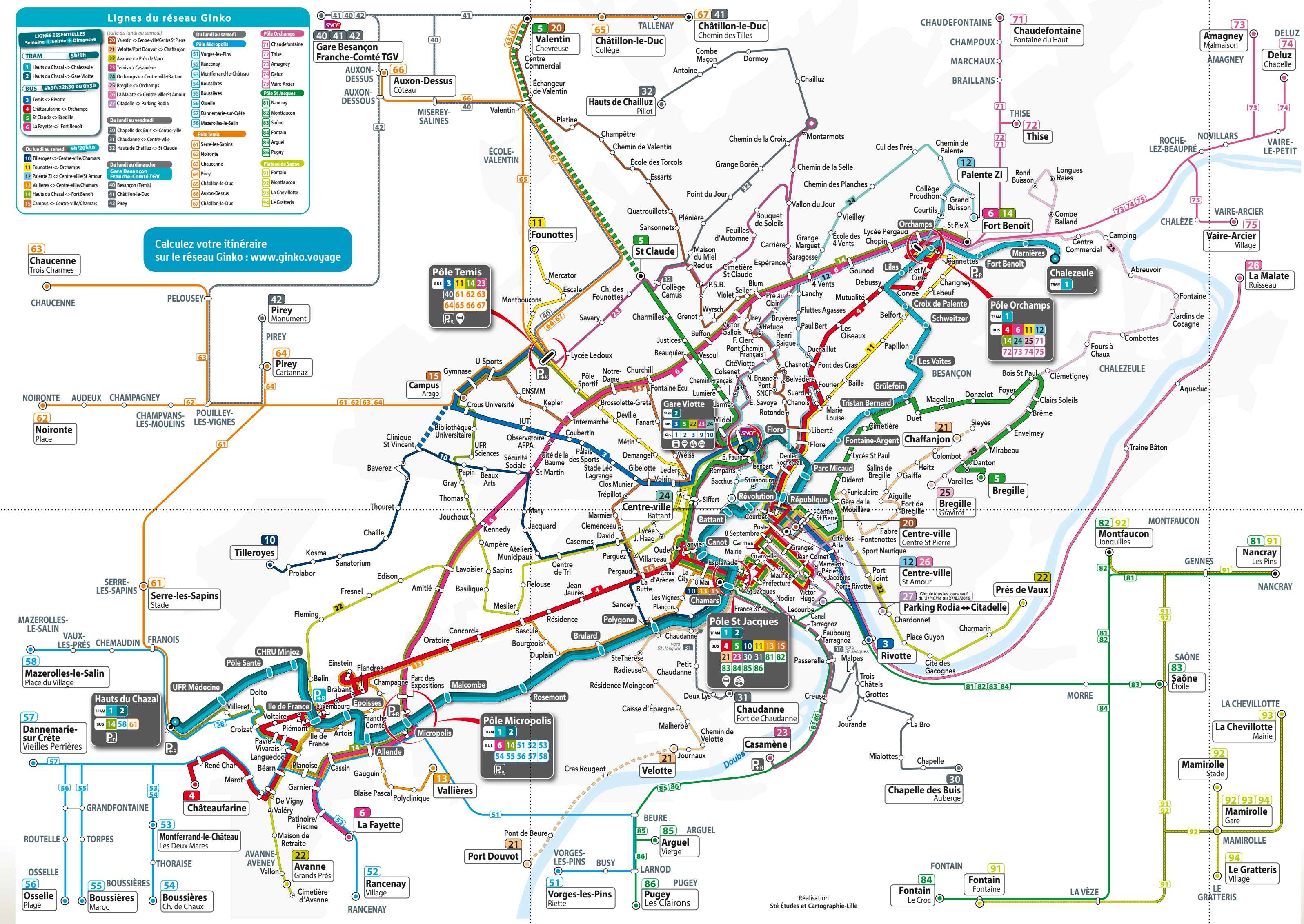
C'est une disposition légale qui impose à l'employeur de prendre en charge 50 % du montant de l'abonnement de transport de ses salariés.

Pour un abonnement mensuel Ginko, vous déboursez ainsi moins de 20 € pour un nombre de voyages illimité !

Pour devenir abonné du réseau Ginko : www.ginko.voyage ou rendez-vous à la boutique Ginko Centre Saint Pierre - rue de la République - BESANÇON

Lignes essentielles		Lignes de service		Pôle d'échange	
TRAM	3, 4, 5, 6	1	2	1	2
BUS	3, 4, 5, 6	1, 2	3, 4, 5, 6	1, 2	3, 4, 5, 6

Calculez votre itinéraire sur le réseau Ginko : www.ginko.voyage



LES TEMPS DE TRAJET EN TRAM, ÇA DONNE QUOI ?

- HAUTS DU CHAZAL > CENTRE-VILLE (CHAMARS) : 18 minutes
- MICROPOLIS > CENTRE-VILLE (RÉVOLUTION) : 13 minutes
- ORCHAMPS > CENTRE-VILLE (RÉVOLUTION) : 16 minutes
- GARE VIOTTE > CENTRE-VILLE (RÉVOLUTION) : 7 minutes

ginko, c'est : pour voyager dans le Grand Besançon

- 2 LIGNES DE TRAM
- 53 LIGNES DE BUS URBAINES ET PÉRIURBAINES
- PLUS DE 1 000 ARRÊTS À TRAVERS L'AGGLO
- 5 PARKINGS RELAIS
- 14 GARES
- 59 COMMUNES DESSERVIES
- 1 TRAM TOUTES LES 5 MINUTES dans chaque sens sur le tronçon commun Hauts-du-Chazal <-> Parc Micaud en circulation de 5h à 1h du matin, tous les jours
- 4 LIGNES ESSENTIELLES DE BUS
- Lignes 3, 4, 5, 6 fonctionnant de 5h à 0h30 (22h30 pour la ligne 6)
- Des lignes empruntant le même itinéraire du lundi au dimanche, en journée comme en soirée !



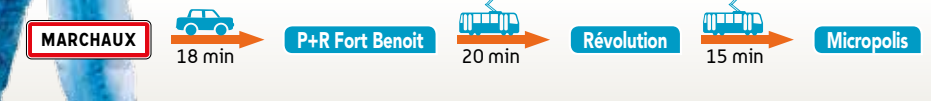
Nous avons pris des places pour un concert à Micropolis. Avant le spectacle, nous souhaitons manger au restaurant au centre-ville. Quel choix de transport ?

Yves du quartier PALENTE



Je souhaite aller au cinéma Pathé Beauvilliers au centre-ville. Comment faire ?

Pascal, Elise & leur fils Pierre de MARCHAUX



Étudiants en sciences, chaque lundi, on rentre de Dole. Comment rejoindre notre studio à la cité universitaire de la Bouloie ?



Yasmine & Vincent de DOLE



Pour en savoir plus, reportez-vous aux brochures « Objectif sécurité : partageons l'espace » et « Objectif sécurité : les nouvelles règles à adopter » disponibles sur www.letram-grandbesancon.fr ou à la Maison du tram, 24 rue de la République à BESANÇON.

À PROXIMITÉ DU TRAM, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



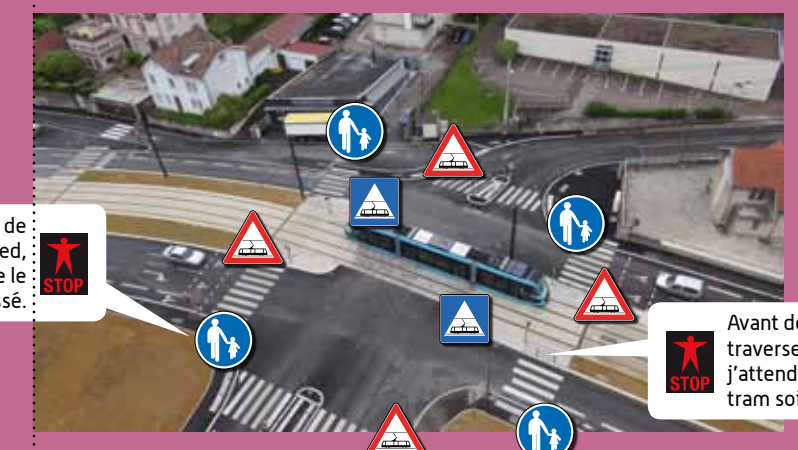
Le feu est rouge : je laisse passer le tram

Le feu est rouge : je laisse passer le tram

L'échangeur de Micropolis est un carrefour géré par des feux et doté de 3 voies. Pour bien vous positionner une fois entré dans ce carrefour, empruntez :

- la voie de droite, si vous devez prendre la première sortie
- la voie centrale pour la deuxième ou la troisième sortie
- la voie de gauche pour la dernière sortie.

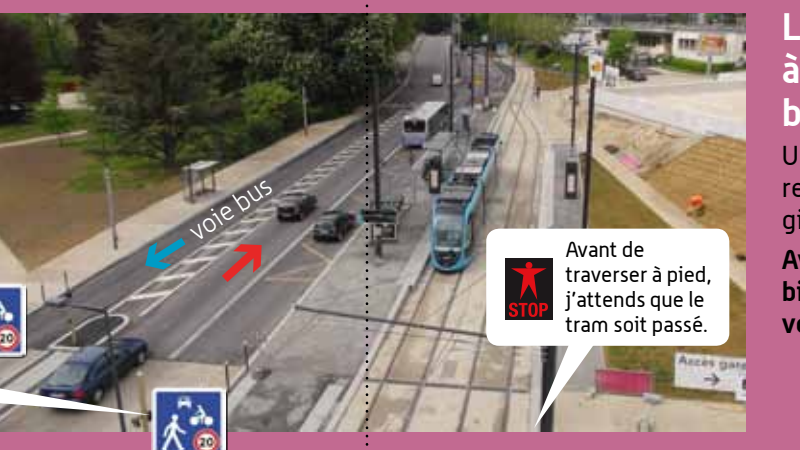
Restez attentif, utilisez votre clignotant pour changer de voie et vérifiez vos angles morts.



Avant de traverser à pied, j'attends que le tram soit passé.

Avant de traverser à pied, j'attends que le tram soit passé.

Polygone Si vous devez tourner à gauche en franchissant les voies du tram, positionnez-vous sur les voies du tram uniquement si vous pouvez le franchir complètement durant la phase de feu. Ne vous y engagez pas en cas de blocage de la circulation.



Avant de traverser à pied, j'attends que le tram soit passé.

Avant de traverser à pied, j'attends que le tram soit passé.

L'av. de la Paix passe à double sens pour les bus uniquement Une voie bus en site propre relie la place Leclerc au giratoire avec l'avenue Foch. Avant de traverser vérifiez bien des deux côtés que les voies sont libres !



La voie foncée est partagée entre le tram et les voitures

La voie claire est réservée exclusivement au tram !

Dans les secteurs partagés, vous circulez sur les voies du tram Ne vous engagez pas sur les voies du Tram si la signalisation vous l'interdit (panneau tram rond sur fond bleu ou panneau sens interdit). Pour vous aider à vous repérer, le revêtement est différent sur les voies du tram sur lesquelles vous pouvez circuler : vous roulez sur le revêtement noir (ou le plus foncé).



Des petits pavés carrés au sol : la voie est partagée entre le tram et les voitures !

La voie en dalles est exclusivement réservée au tram

Cette zone est partagée entre les piétons et les cyclistes

Sur le quai Veil Picard, dans les avenues Carnot et Fontaine Bernard et Nicolas Nicole, vous pouvez circuler en voiture sur la voie du tram, en laissant toujours la priorité au tram.